

avis, par la seule raison que leur aïeul y alloit. Il ne se fait pas un mariage ni un enterrement, qu'ils n'en fixent les frais ou n'en dictent les conditions, & pas un baptême, sans qu'ils ayent nommé le parrain. Cet hommage est presque regardé comme un devoir religieux; & souvent on auroit bien de la peine à deviner ce qui a pu fonder cette confiance sans bornes. Pour M. de Clinfort, on sait qu'il avoit beaucoup d'esprit; mais il avoit un genre d'esprit qui le rendoit peu propre à donner des conseils. Dans les affaires de la vie, qui ne voit pas assez, passe son temps à faire des sottises; & qui voit trop, le perd à discuter. Aussi M. de Clinfort étoit-il bien plus capable d'ouvrir les yeux à Milcour sur la conduite de sa femme, que de déterminer celle qu'il devoit tenir avec elle. Il ne lui fit pourtant pas pour cette fois beaucoup d'observations effrayantes. Il lui dit que sa femme n'avoit d'autre tort jusqu'à ce moment avec lui, que sa jeunesse & son goût pour la dissipation. Alors Milcour lui ayant demandé s'il jugeoit plus prudent de la gêner un peu dans ses plaisirs, ou de lui laisser toujours la même liberté, M. de Clinfort se mit à lui exposer tous les inconvéniens qui étoient attachés à l'un & à l'autre système. Un mari, ajouta-t'il, peut rendre sa femme coupable, précisément par les précautions qu'il aura prises pour l'empêcher de l'être. S'il lui laisse toute sa liberté, elle trouve des occasions sans les

## D E F R A N C E.

chercher; s'il la lui ôte; elle les cherche elle-même. Ainsi Milcour quitta M. de Clinfort sans savoir comment il s'y prendroit pour ramener sa femme; & résolu, malgré l'impatience si naturelle à l'amour, d'attendre tout du temps & de ses soins auprès d'elle.

Le péril depuis ce moment ne fit qu'augmenter par des circonstances qu'il est temps de faire connoître. Milcour avoit précisément pour intime ami, un fils de M. de Clinfort, qui étoit absent lorsqu'on le maria à la fille de M. de Minval. Le Chevalier (c'est cet ami de Milcour) étant revenu quelque temps après ce mariage, Milcour se hâta de le présenter à sa femme. Il comptoit sur son amitié, & l'on verra qu'il avoit bien jugé son cœur. Le Chevalier avoit toutes les qualités qui peuvent tourner la tête aux femmes, & mériter l'estime & l'amitié des hommes. C'étoit l'un des jeunes gens les plus aimables de son temps; & sous le vernis des grâces, sous l'extérieur d'un homme du monde, même sous l'apparence de la légèreté, il cachoit les principes d'une probité sévère, & même le courage de la vertu. Son mérite, ses agrémens sur-tout frappèrent les yeux de M<sup>de</sup> de Milcour, qu'il voyoit fort souvent. Le Chevalier aimoit tendrement Milcour; & il fut sincèrement affligé quand il s'appercut que sa femme étoit injuste envers lui. Il ne tarda pas à faire une autre découverte; il s'appercut

qu'il avoit fait quelque impression sur le cœur de Mde de Milcour. Il la connoissoit assez pour ne pas la soupçonner d'un sentiment profond. Sans être fat, l'expérience lui avoit appris que sa conquête pouvoit flatter l'orgueil d'une jolie femme. Il savoit aussi que Mde de Milcour, esclave des usages & du ton du jour, ne voyant point de femme autour de soi qui ne prît soin d'attacher quelque merveilleux à son char, pouvoit bien avoir jeté les yeux sur lui. Mais quel que fût le goût qu'il lui avoit inspiré, il le crut de nature à faire réussir un projet que venoit de lui suggérer l'amitié. C'étoit bien le plus singulier projet qu'on eût jamais conçu en pareille circonstance.

Dès qu'il se fut apperçu du penchant qu'elle avoit pour lui, il résolut d'éluder la déclaration; mais afin d'avoir un prétexte pour nourrir ce penchant amoureux, sans être obligé de le prendre pour de l'amour, il la pria, comme par amitié pour Milcour, de vouloir bien se servir de lui dans toutes les occasions où elle auroit besoin d'un Cavalier; en lui disant que, comme il n'avoit point d'engagement de cœur, il pouvoit lui donner des soins sans lui faire aucun sacrifice, & qu'il la supplioit de compter sur une amitié constante & attentive à tous ses plaisirs. Si jamais votre cœur, ajouta-t'il avec un sourire aimable, vient à former quelque tendre engagement, je vous promets de me retirer avant d'en être averti par vous. Je fais

que l'amitié ne doit pas être importune à l'amour.

M<sup>de</sup> de Milcour accepta d'autant plus volontiers ces offres d'amitié, qu'elle s'imagina peut-être que, sous ce nom, le Chevalier pouvoit fort bien cacher un sentiment plus tendre; ou du moins elle se flatta qu'elle auroit plus d'occasions de le lui inspirer. Bientôt après, les assiduités du Chevalier, ses discours même la confirmèrent dans l'idée qu'elle avoit eue d'abord: l'intention du Chevalier n'étoit pas d'effaroucher le goût qu'elle avoit pour lui, puisque c'étoit sur ce goût-là qu'il fondeoit la réussite de son projet.

Dans un de leurs premiers tête-à-tête, il crut devoir frapper les premiers coups. M<sup>de</sup> de Milcour mettoit plus d'éloquence dans ses regards, plus de tendresse dans ses discours; & le cœur du Chevalier sembloit s'ouvrir aux plus douces impressions. Peu-à-peu, & par une transition imperceptible, il amena la conversation à l'article des procédés. Sur ce point-là, disoit-il, le monde est inexorable. Il est peu sévère sur la conduite d'une jeune femme; mais il est très-exigeant sur les égards qu'elle doit à son mari; & une femme n'a guères de prétextes pour y manquer. C'est un hommage qu'elle se doit à elle-même, si elle a choisi son mari, & à ses parens, si on le lui a donné. Après cette morale un peu sérieuse & quasi triste, le Chevalier ajoutoit une galanterie; & sans

oublier la leçon, on la lui pardonnoit.

Quelque tems après, il la bouda un jour entier, parce qu'elle avoit parlé en compagnie à son mari avec une légèreté indiscrete. Un autre, à sa place, auroit eu l'air d'un pédant; il n'avoit l'air que d'un homme aimable. Comme il craignoit quelquefois qu'elle ne lui échappât, il étoit tendre & empressé; & c'est à la faveur de la galanterie, qu'il pouvoit faire parler la raison.

En vérité, disoit quelquefois Mde de Milcour quand elle se trouvoit seule, il me semble que me voilà dans une situation assez singulière! Il faut que je fasse ma cour à mon mari pour plaire à mon amant! J'aurois cru tout le contraire. Ce Chevalier est, ma foi, plus original que je ne l'aurois soupçonné.

Cependant celui-ci poursuivoit toujours son projet, sans négliger les détails les plus minutieux en apparence. Un jour, il entreprit de mettre en réputation les yeux de Milcour. Il proposa la question dans une assemblée; on fut unanimement de son avis; & Mde de Milcour, en y regardant en effet, convint que son mari avoit de beaux yeux.

Une autre fois, il arriva dans un cercle où elle se trouvoit aussi. On avoit appris une anecdote qui faisoit honneur au Chevalier, & chacun s'empressa de lui en faire compliment. Vous louez trop, Messieurs, une bagatelle, répondit le Chevalier. Tout le monde en auroit fait autant. Je fais un trait

analogue à celui dont vous voulez bien vous occuper ici ; mais qui est bien supérieur ; & sur le champ il raconta, avec intérêt, un beau trait de Milcour, que sa femme fut obligée d'approuver ; car tout le monde le célébra tout haut.

Le Chevalier ne se contentoit pas de faire valoir Milcour ; plusieurs fois il l'exaltoit à ses propres dépens. Un jour, on proposa une partie de campagne. Il y avoit beaucoup de monde, & Milcour n'en devoit pas être. La veille, sa femme eut un entretien avec le Chevalier. La conversation fut des plus tendres de la part de Mde de Milcour, & le Chevalier ne lui parut jamais plus amoureux. Mais au milieu de leur entretien, en parlant de la partie de campagne, il exigea d'elle qu'elle priât son mari d'en être. Je le veux, ajouta-t-il avec un tendre sourire. Ce n'est pas lui qui rompra notre tête-à-tête, puisque nous sommes beaucoup de monde sans lui. Cette honnêteté lui fera plaisir & à moi ; car j'aime beaucoup sa conversation parce qu'il a beaucoup d'esprit. L'invitation fut faite ; la partie eut lieu ; mais il fit mauvais tems ; il fallut jouer ; & par un hasard singulier, peut-être ménagé par le Chevalier lui-même, Mde de Milcour, son mari & le Chevalier furent condamnés ensemble aux monotones langueurs d'un éternel Loto. Milcour perdit beaucoup, mais fort tranquillement. Il ne laissa échapper aucune plainte ; car il étoit fort beau joueur.

Le Chevalier perdit peu & se fâcha beaucoup ; il joua avec une humeur assez remarquable. Pardon, Mesdames, s'écria-t-il après la partie, j'ai été aujourd'hui un détestable joueur. Mais ce qui a dû vous venger, (car j'en ai été bien humilié quand je m'en suis aperçu) c'est que Milcour, qui, à mes côtés, a perdu six fois plus que moi, ne s'est pas permis un seul mot qui annonçât la moindre humeur. Il est vrai, s'écria-t-on tout d'une voix. Et tout le monde convint que Milcour étoit le plus beau joueur du monde. Je ne l'ai jamais vu autrement, dit Mde de Milcour. Et cet hommage qu'elle rendoit à son mari, lui valut un tendre regard du Chevalier. C'est ainsi que, pour faire valoir son ami, il immoloit jusqu'à son amour-propre ; & c'est ainsi que, par ses soins, & ses adroites observations, Mde de Milcour trouvoit dans son époux des qualités qu'elle n'avoit pas soupçonnées jusqu'alors. Depuis ce moment, il lui arriva plus d'une fois de réfléchir, ce qui est assez surprenant ; & , ce qui est plus étonnant encore, de réfléchir à son mari.

Le hasard fournit enfin au Chevalier l'occasion d'amener une crise, & de hasarder un coup d'éclat. Une femme du plus haut rang, qui ne se croyoit célèbre que par sa beauté, & qui l'étoit encore autant par ses aventures galantes, avoit pris de l'amour pour Milcour, qu'elle avoit rencontré dans le monde. Une femme accoutumée à céder aux

fantaisies d'autrui , eût regardé sans doute comme une duperie de résister aux siennes ; & elle se flata de séduire Milcour par son crédit , si elle ne pouvoit y réussir par ses charmes. Elle apprit un jour que Milcour devoit visiter un jardin curieux que tout le monde s'empressoit d'aller voir ; & elle prit ses mesures de manière à se trouver seule avec lui dans ce même jardin. Le Chevalier , par je ne sais quel hasard , fut instruit de son projet , & il résolut de le tourner au profit du sien. Il étoit sûr du cœur de son ami comme du sien propre ; & sans faire part de rien à M<sup>de</sup> de Milcour , il trouva le moyen de la conduire dans un cabinet , d'où l'on pouvoit entendre tout ce qui se disoit dans l'allée où Milcour étoit attendu. Tout s'arrangea comme on l'a voit désiré. La dame se trouvant avec Milcour , abrégéa les préliminaires de la conversation. Il est un rang où il est permis d'exprimer plus clairement ses desirs , parce qu'on n'oseroit les deviner. Après un entretien , qui , en peu de mots , ne laissa aucun doute à Milcour sur ses intentions , vous n'avez qu'à dire un mot , ajouta-t-elle , & je vous fais donner des demain la brillante place du Chevalier de Clinfort ; ( Elle ignoroit que le Chevalier étoit l'ami intime de Milcour. ) Madame , lui dit Milcour , après des offres aussi obligeantes , je vous dois au moins de mettre de la franchise dans ma réponse. D'abord , vous ignorez que le Chevalier de Clinfort est mon ami ;



& vous l'apprendre, c'est refuser la place que vous m'offrez. Votre second bienfait est bien plus séduisant ; mais sans vous opposer un engagement sacré, l'amour seul me rend incapable de l'accepter. Je devrois m'en défendre comme époux, je le fais comme amant. La Dame, humiliée de ce refus injurieux, fit semblant de rire de son amour conjugal ; & se retira. On se souvient sans doute que Mde de Milcour & le Chevalier écoutoient leur conversation. Eh bien, Madame, s'écria le Chevalier comblé de joie, vous avez entendu : voilà l'époux que vous auriez trompé ; voilà l'ami que j'aurois trahi. Il n'en dit pas davantage ; & Mde de Milcour ne répondit rien. Ils sortirent ensemble ; on ne rappela plus un seul mot de leurs anciennes conversations. Mais les yeux de Mde de Milcour étoient couverts & son cœur étoit changé. Elle aima son époux, vécut heureuse avec lui en le rendant heureux, & le Chevalier laissa aux amis un bel exemple qui sera rarement suivi.

## M A D R I G A L

**P**OURQUOI le bel Enfant dont Vénus est la mère ;  
L'Amour, est-il sans yeux : disoit, un jour, Glycère ?  
Ah ! répond son Amant, pourquoi ? Vous le savez :  
Les yeux d'Amour, c'est vous qui les avez.

(Par M. le Ch. D'\*\*\* C. D.)

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Enigme est la lettre *N*; celui  
du Logogryphe est *Ami*, où se trouve *Mai*.

*É N I G M E.*

J'AI brillé noblement dans une vaste plaine,  
Où s'agitoit ma tête avec fierté;  
Mais battue & captive, ai-je lieu d'être vaine ?  
A l'homme encor dans ma légèreté  
Je suis cependant nécessaire,  
Et plus d'un, sans moi, ne dort guère.  
Bien des enfans m'admettent dans leurs jeux.  
Je suis longue, sèche, & menue;  
Pour certains scélérats mon aspect est affreux.  
Sur moi souvent mainte Fête s'est vue,  
(On n'est pas difficile aux Champs comme à la Cour.)  
Mon nom souvent se donne au feu d'un fol amour.  
( *Par un Grainetier de la rue de la  
Mortellerie, à Paris.* )



## LOGOGYPHE.

**M**A naissance, Lecteur, coûta cher à mon père ;  
 Car il mourût pour me donner le jour.  
 De ce présent, las! je ne jouis guère!  
 Après ma mort, ma sœur aura son tour,  
 Et comme moi, n'aura qu'une courte carrière.  
 Malgré la rigueur de mon sort,  
 Souvent je participe à plus d'un doux mystère ;  
 Et quelquefois je veille quand on dort.  
 Neuf picàs forment mon existence :  
 Retournez-les, ils offrent au Lecteur  
 Un grand terrain peu cultivé, de France ;  
 Un amas d'eau de certaine grandeur ;  
 Un animal ayant longues oreilles ;  
 Un cadroit connu des Marins ;  
 Ce jardin si fameux dont les saints Écrivains  
 Nous représentent les merveilles ;  
 Un quatrupède Américain ;  
 Une écorce odorante & qui naît dans une Ile ;  
 Un ton de la musique ; une barque fragile ;  
 Et, pour finir, un mot Latin.

( Par M. Moinardeau de Saint-Prix. )



NOUVELLES

---

---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

---

---

*MÉMOIRE sur les moyens à opposer aux ravages de la Petite Vérole, par M. Maret. Vol. in-12.*

**L**A Petite Vérole attaque presque tous les hommes; & en général nous n'échappons à l'action de ce virus, que lorsque des maladies plus promptes n'ont pas laissé à la Petite Vérole le tems de nous atteindre.

Cette maladie est meurtrière. C'est lui faire grace que de ne compter qu'une victime sur dix malades. L'on n'a la Petite Vérole qu'une fois. Les exemples de récidives sont si rares, qu'il ne faut pas en tenir compte.

La Petite Vérole inoculée préserve de la rechûte, autant que la Petite Vérole naturelle.

La Petite Vérole inoculée est presque sans danger.

La conséquence immédiate de ces cinq vérités, que l'expérience a bien constatées, c'est qu'il seroit à désirer pour l'intérêt public de chaque Nation, que l'Inoculation y fût générale, puisque l'usage de cette pratique sauveroit un grand nombre d'hommes.

Si on ajoute que l'on a la Petite-Vérole inoculée seulement lorsqu'on veut l'avoir,

*Sam. 7 Octobre 1780.*

**B**

que la Petite Vérole naturelle peut nous attaquer lorsque l'intérêt le plus grand nous fait desirer d'être en état d'agir ; que la crainte de la Petite Vérole est dans toute la vie une gêne, un obstacle qui nous empêche de suivre nos projets, de remplir nos devoirs ; qu'enfin la Petite-Vérole défigure, estropie, prive des sens, & que l'Inoculation n'a point ces effets funestes ; on verra qu'il est de l'intérêt de chaque homme d'être inoculé.

Quant aux pères. . . . si l'on veut mettre à part l'effet de l'habitude, on verra que, par la même raison qu'ils ne devraient pas faire inoculer leurs enfans, ils devraient encore moins leur faire traverser un bras de mer, ou une rivière, leur inspirer du goût pour un métier périlleux, leur faire prendre une médecine de précaution, même avec l'ordonnance d'un Médecin ; &c.

Nous respectons sans doute les parens qui craignent d'exposer leurs enfans ; la poltronerie pour autrui, quelque absurde qu'elle soit, est toujours excusable ; mais nous respectons davantage le père qui, sans indifférence & sans pusillanimité, ne voit dans ses droits que l'obligation de faire ce qu'il croit le plus grand bien de ses enfans, & qui se conduit pour un fils comme il croit devoir se conduire pour lui même.

L'opinion populaire avoit prévenu les Philosophes & les Médecins : de tout tems, dans tous les pays où la Petite Vérole est

connue , les gens du peuple ont cherché à faire cohabiter les enfans avec les malades atteques de la Petite Vérole , parce qu'une expérience très-longue leur avoit appris que la Petite Vérole est peu dangereuse dans l'enfance , & que les récidives ne sont point à craindre.

Cette opinion si simple , contre laquelle on n'a pu opposer que des objections ridicules ou des faits controuvés , étoit celle de tous les hommes raisonnables, lorsque quelques Médecins s'avisèrent , vers 1768 , de proposer qu'on substituât à l'Inoculation , l'extirpation de la Petite Vérole. Personne n'y prit garde ; le célèbre la Condamine , qui répondoit à tout , & qui avoit même quelquefois inséré des Lettres dans l'*Année-Littéraire* , ne songea point à leur répondre. Seulement Voltaire prit la peine de plaisanter assez doucement un de ces Auteurs, dans une Lettre de remerciement.

L'Inoculation continua de se répandre ; des exemples terribles obligèrent deux des plus puissantes Maisons de l'Europe de recourir à ce préservatif salutaire. Un des plus ardens Anti-inoculateurs présida lui même à ces inoculations célèbres ; & certes , c'étoit en tout genre un des hommes de l'Europe qu'on pouvoit le moins accuser d'aimer les nouveautés & de s'opposer aux préjugés.

Cependant un Extirpateur continuoit de protéger sourdement son système d'extirpa-

rien. Il savoit combien il est aisé de rencontrer des têtes ardentes & des ames pusillanimes ; combien il est doux pour certaines gens de soumettre les autres à un joug de fer ; combien certains hommes trouvent de profit & croient trouver d'honneur à faire des réglemens. A force de répéter les mêmes raisonnemens ; ce Médecin fit des prosélytes ; non pas , à la vérité , dans la classe des Physiiciens éclairés , mais dans la classe de ceux qui peuvent s'opposer à l'Inoculation , qui peuvent empêcher , du moins par l'excès des précautions contre la Petite - Vérole , que le point du monde où ils vivent n'en soit préservé.

Il seroit à craindre que cette doctrine ne gagnât ; & quand on songe quelles sottises ont été crues sur toute la terre , combien d'esprits foibles ou bisarres ont cru à la magie , combien il y eut en conséquence de réglemens contre les Sorciers , on peut craindre que les Extirpateurs n'obtiennent presque autant de crédulité que les Démonographes.

M. Maret a cru devoir combattre cette nouvelle chimère , avec d'autant plus de raison , que la Ville de Dijon , la première peut-être de France où l'on ait établi des préservatifs contre le tonnerre , est cependant une de celles où une classe d'hommes , apparemment très-différente de celle qui compose l'Académie , a eu pour les Extirpateurs la complaisance de paroître goûter leurs rêves.

Il choisit le plus célèbre d'entre ces Extirpateurs ; il montre , par ses propres assertions, que la nature du venin de la Petite Vérole ; la manière dont il se communique, rend l'extirpation impossible, quand même, ce qui n'est pas vrai, on pourroit prévenir le retour d'un mal répandu dans toute l'Europe, aussi aisément que le retour d'un mal qui, comme la Peste, ne paroît qu'à certaines époques, & ne peut pénétrer que par un seul point. Quand même il y auroit quelque comparaison entre un mal dont le nom seul effraie, & fait concourir tous les citoyens aux précautions prises pour l'extirper, & un mal avec lequel l'habitude a familiarisé, dont une grande partie des hommes ne craint plus le retour, dont enfin on peut se préserver par l'Inoculation sans employer tant de gêne & de contrainte ; or, comme l'observe M. Maret, des loix comme celles que demandent les Extirpateurs, ont besoin, pour être exécutées, que l'opinion publique les seconde & en assure l'exécution.

M. Maret prouve ensuite que les moyens proposés par les Extirpateurs, sont impraticables, tyranniques, sujets aux inconvéniens les plus fâcheux. En effet, il ne faut pas croire que le prétexte de veiller à la santé des hommes, dispense de respecter les droits de la nature & de la société.

Il ne faut pas croire que les gênes qui peuvent être légitimes dans un danger pressant & momentané, puissent être jamais ordonnées



avec justice par des loix permanentes ; c'est précisément comme si , pour la sûreté de l'Etat , on proposoit d'assujétir les habitans de tous les villages à la police d'une ville assiégée.

Enfin , & ceci n'est pas la moindre raison, ces précautions des Extirpateurs, loin de détruire la Petite Vérole , sont un moyen de la rendre plus terrible. Comme c'est dans l'enfance qu'elle est moins dangereuse, dans un pays où une épidémie durerait toujours, la Petite Vérole feroit moins de mal que dans un pays où elle ne paroîtroit que chaque dixième, chaque quatorzième année, par exemple, & ses effets seroient bien moins terribles.

Cette observation, que la Petite Vérole est moins dangereuse dans l'enfance, suffit pour répondre au reproche qu'on a fait à l'inoculation , d'augmenter la mortalité de la Petite Vérole. En effet, dans un pays où l'Inoculation ne seroit pas générale , ce qu'on pourroit désirer de plus avantageux , c'est qu'une épidémie perpétuelle ne laissât parvenir personne à l'âge d'adulte sans avoir éprouvé la maladie ; & , comme nous l'avons déjà dit, c'est l'avantage que les parens , même parmi le peuple , ont cherché à procurer à leurs familles , depuis que la petite Vérole est connue en Europe. D'un autre côté , si l'Inoculation étoit devenue générale, elle ne causeroit pas d'épidémie ; elle détruiroit absolu-

ment, sinon toute Petite Vérole, du moins toute Petite Vérole dangereuse.

L'Ouvrage de M. Maret étoit devenu nécessaire. Fiers de leurs petits succès, les Extirpateurs en étoient venus au point de faire poursuivre les Inoculateurs comme des empoisonneurs; de dénoncer les parens qui vouloient arracher leurs enfans au fléau de la Petite Vérole, comme des perturbateurs de la sûreté publique. Si on avoit continué de les écouter, la Petite Vérole auroit fini par coûter à la Nation beaucoup plus en amendes qu'en ordonnances de médecine, & même en enterremens. Les partisans de l'inoculation, parmi lesquels on compte les noms les plus célèbres de l'Europe, étoient traités avec un mépris vraiment risible. Il paroissoit chaque mois des lettres, où des hommes absolument inconnus signoient que, grace aux Extirpateurs, l'Inoculation alloit être proscrite dans toute l'Europe comme une méthode meurtrière. Il falloit opposer à ces excès une autre réponse que le silence. M. Maret a donc fait une réponse, & une réponse sérieuse. C'est un ménagement dont les Extirpateurs doivent lui savoir gré.

A la vérité, si on s'arrêtoit sur le mal terrible qui pourroit résulter de ces vains systèmes dans le cas où des Magistrats, soit ignorans, soit avides d'une occasion d'exercer des vexations, daigneroient écouter les Extirpateurs; si on songeoit à ces familles condamnées à périr de faim faute de travail,

& à mourir dans un air infecté , au droit de faire arrêter un voyageur à la porte d'une ville , ou plutôt à l'entrée de chaque village, jusqu'à ce qu'un Médecin ait prononcé, qu'il n'a pas la Petite Vérole; au droit de faire visiter par le Médecin de la Police tout malade qu'on voudra tourmenter dans son lit, on seroit tenté de s'indigner; mais il vaut mieux pardonner aux Extirpateurs, & espérer que puisque c'est la même tournure de tête qui produit le système de l'Extirpation, le Magnétisme animal, la quadrature du cercle, l'acide de la lumière, le mouvement perpétuel, les canaux souterrains, la pierre philosophale, les miracles de l'alkali fluor, l'art de montrer le fluide igné dans la lanterne magique, l'art de retrouver dans les cendres l'or que l'eau forte dissout depuis le commencement du monde sans qu'on en sache rien; il faut espérer que le système de l'Extirpation aura le même sort que ces belles découvertes, & ne fera, comme elles, ni bien ni mal au genre humain.

Un bouillant Extirpateur a vigoureusement répondu à M. Maret. Il prétend que M. Maret l'a calomnié en supposant que, dans le système de l'Extirpation, la Police doit ordonner de fermer les fenêtres des malades, de peur que les mouches ne portent la contagion, & oblige les Médecins à prendre un sarrau de toile à l'entrée de la chambre de chaque malade. Mais, est-ce que cet Extirpateur voudroit qu'on accordât aux Médecins &

aux mouches le privilège exclusif de donner la Petite Vérole par la communication ? Voudroit-il qu'on défendît par une Ordonnance à la Petite-Vérole de s'attacher aux habits des Médecins ? Le sarrau de toile lui fait de la peine. Si quelqu'un fait des remarques contraires au système de M. Maret, dit-il, M. Maret *va le couvrir d'un sarrau de toile*. M. Maret, dans une nouvelle édition, ne manquera point de substituer sans doute une robe de soie au sarrau de toile, précaution plus décente, plus convenable à la dignité d'un Médecin, ce qui rendra les frais de l'Extirpation encore plus considérables; mais aussi il accordera par ce moyen ce qu'on doit à la sûreté des malades & à l'honneur des Médecins. Comme il faudroit aussi des robes aux Chirurgiens & aux Apothicaires, nous croyons que les Extirpateurs pourroient, dans leurs réglemens, mettre quelques différences entre la forme de ces robes.

A la vérité, quelques Physiciens ont cru avoir de bonnes raisons pour regarder un sarrau de toile comme moins susceptible de communiquer une maladie; mais alors, pour contenter le Médecin Extirpateur, il seroit à propos de distinguer les différens ordres de l'art de guérir par des épaulettes, des plaques, des cordons.

Nous avons un reproche plus sérieux à faire à M. Maret, que celui d'avoir fait rire aux dépens des Extirpateurs en exposant les conséquences nécessaires de leur système;

c'est d'avoir, on ne fait à quel propos, répété ces reproches d'indifférence, d'insensibilité qu'ont cherché à accréditer contre M. de Fontenelle certaines gens qui sont intéressés à faire croire que les hommes d'un grand talent sont sans morale, afin qu'en les jugeant d'après leur conduite, on puisse leur supposer de grands talens.

Nous terminerons cet article par des vœux sincères pour que les Médecins éclairés daignent imiter M. Maret, & parler du système des Extirpateurs; quelque ton qu'ils prennent, celui qui défabusera plus tôt le Public d'une chimère dangereuse & par le mal qu'elle peut causer, & par les obstacles qu'elle met à une pratique salutaire, fera le meilleur, le plus utile.

P. S. Un Extirpateur a dit, page 126, ligne 14 de la Gazette de Santé, qu'une maladie assez semblable aux Écronelles, est souvent la suite de la Petite Vérole, *sur-tout inoculée*. Et ensuite, ligne 28, qu'on l'attribue au défaut de purgation après la Petite Vérole.

Nous observerons 1°. que certains Anti-inoculateurs s'étant avisés d'accuser quelques inoculés d'avoir pris les écronelles par l'inoculation, cette fraude pieuse a été vigoureusement repoussée. 2°. Que d'après le sentiment de la ligne 28, jusqu'à ce que nous ayons vu un règlement extirpateur qui défende de purger après l'inoculation, nous ne croirons point que la Petite Vérole inoculée